

N° 38888

Le 9 avril 2020

April 9, 2020

ENTRE :

BETWEEN:

Marc Elie Ostainvil

Marc Elie Ostainvil

Demandeur

Applicant

- et -

- and -

Conseil des écoles publiques de l'Est de
l'Ontario

Conseil des écoles publiques de l'Est de
l'Ontario

Intimé

Respondent

JUGEMENT

JUDGMENT

La requête en prorogation du délai de signification de la demande d'autorisation d'appel est accueillie. La demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel de l'Ontario, numéro M50019, 2019 ONCA 460, daté du 27 mai 2019, est rejetée avec dépens.

The motion for an extension of time to serve the application for leave to appeal is granted. The application for leave to appeal from the judgment of the Court of Appeal for Ontario, Number M50019, 2019 ONCA 460, dated May 27, 2019, is dismissed with costs.

J.C.S.C.
J.S.C.C.